

CAMPING RESORT
★ ★ ★ ★ ★
La Rive

CONDITIONS DE SEJOUR CAMPING

1. Les emplacements sont conservés durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce Délai, ils cessent d'être retenus et la totalité du coût de votre séjour vous sera réclamée. Les emplacements loués sont mis à disposition à partir de 14h00. Ils doivent être libérés le jour du départ Avant 12h00. Les arrivées se font entre 14h00 et 19h00, les départs entre 8h00 et 12h00. Après 12h00, une journée supplémentaire sera comptée.

2. L'acompte est de :

- ◆ 170 € et comprend 30€ de frais de dossier, non déductibles et non remboursables, hors assurance annulation.
- ◆ 181€ et comprend 30€ de frais de dossier, et l'assurance annulation PALLAS d'une valeur de 11€, non remboursables.

3. **Le règlement du solde du séjour se fera le jour de votre arrivée.**

4. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou resteront dus :

- * Les frais de dossier
- * La participation à l'assurance annulation

A titre d'indemnité de rupture de contrat :

- * Un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- * Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas.

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée. L'assurance annulation couvre dans certains cas, l'indemnité de rupture de contrat (voir conditions ci-jointes de l'assurance annulation Pallas par M.A.A). Il vous est possible de souscrire une assurance complémentaire (PALLAS Plus) en contactant le cabinet SART au 05.56.54.32.17

5. En cas d'arrivée tardive, de départ anticipé ou de changement des suppléments au forfait, la totalité du séjour sera due, conformément au contrat de réservation. Aucun remboursement ne sera effectué. Les visiteurs devront se déclarer immédiatement à la réception.

6. Un emplacement est loué nominativement pour maximum 6 personnes et ne peut en aucun cas être sous-loué. **Toute personne supplémentaire à l'arrivée ne figurant pas sur le contrat de location sera considérée comme un « supplément au forfait » (voir tarif campings en viqueur).**

7. Toute personne séjournant à La Rive doit respecter les règles et obligations du Domaine.

8. Une réservation n'est effective qu'à réception d'une lettre de confirmation du Camping La Rive, ou à l'encaissement de l'acompte.

9. **Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés.**

10. **Les shorts de bain sont interdits dans tout l'espace aquatique. Seuls sont autorisés les slips de bain (ou shorty). Tout enfant de moins de 4 ans, et les enfants ne sachant pas nager doivent être accompagnés d'un adulte pour accéder aux toboggans aquatiques.**

11. **Les barbecues traditionnels et électriques sont interdits.** Seuls les barbecues à gaz sont autorisés sur les emplacements. Des barbecues collectifs sont à la disposition de la clientèle (pensez à amener votre grille).

CONDITIONS DE SEJOUR LOCATION

1. Les arrivées s'effectuent le samedi, le dimanche ou le mercredi entre 16h00 et 19h00 pour une durée minimale d'une semaine. En cas d'arrivée après 19h, il est impératif de prévenir la réception. Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent de vous être réservées et la totalité du coût de votre séjour sera retenue. Les départs sont prévus le samedi, le dimanche ou le mercredi entre 8h00 et 10h00 sur RDV auprès de la réception. Afin de faciliter votre départ, et comme demandé par de nombreux clients, à compter de la saison 2012, l'état des lieux sera effectué après le départ du client. La caution sera ensuite détruite* sous réserve du règlement des éventuelles dégradations ou dégâts causés par le non respect du règlement intérieur. Si le logement n'est pas rendu en parfait état de propreté, une partie ou la totalité de la somme pourra être retenue sur la caution.

* La caution pourra être renvoyée au client contre une enveloppe timbrée à son nom et adresse.

2. L'acompte est de 30€ par jour loué plus 30€ de frais de dossier, non déductibles et non remboursables, hors assurance annulation. Il vous est possible de souscrire une assurance PALLAS au prix de 2,30€ par nuit, non remboursables. Il vous est possible de souscrire une assurance complémentaire (PALLAS PLUS) auprès du cabinet SART, au 05.56.54.32.17

3. **Le règlement du solde du séjour se fera au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.** En l'absence de paiement dans les délais, votre réservation sera automatiquement annulée, la totalité du séjour restant due, conformément aux conditions d'annulation (voir paragraphe 4). Une caution de 300€ (600€ pour le Duo VIP) sera demandée à l'arrivée pour la location et 80€ (160€ pour le Duo VIP) pour l'état de propreté. Elles seront restituées au départ après inventaire et contrôle de propreté, le ménage devant être fait par vos soins.

4. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou resteront dus :

- * Les frais de dossier
- * La participation à l'assurance annulation

A titre d'indemnité de rupture de contrat :

- * Un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- * Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas.

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée. L'assurance annulation couvre dans certains cas, l'indemnité de rupture de contrat (voir conditions ci-jointes de l'assurance annulation Pallas par M.M.A). Il vous est possible de souscrire une assurance complémentaire (PALLAS PLUS) en contactant le cabinet SART au 05.56.54.32.17.

5. En cas d'arrivée tardive, de départ anticipé ou de changement des suppléments au forfait, la totalité du séjour sera due, conformément au contrat de réservation. Aucun remboursement ne sera effectué. Les visiteurs devront se déclarer immédiatement à la réception.

6. **LES ANIMAUX NE SONT PAS ADMIS DANS LES LOCATIONS.**

7. **Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le domaine.**

8. Une structure locative est louée nominativement et ne pourra en aucun cas être sous-louée. **Toute personne non inscrite sur le contrat de location sera considérée comme un supplément au forfait (voir tarif camping en vigueur).**

9. Une réservation n'est effective qu'à réception d'une lettre de confirmation du Domaine de La Rive, et à l'encaissement de l'acompte.

10. **Les shorts de bain sont interdits dans tout l'espace aquatique. Seuls sont autorisés les slips de bain (ou shorty). Tout enfant de moins de 4 ans et les enfants ne sachant pas nager doivent être accompagnés d'un adulte pour accéder aux toboggans aquatiques.**

11. **Les barbecues traditionnels et électriques sont interdits.** Seuls les barbecues à gaz sont autorisés sur les emplacements. Des barbecues collectifs sont à la disposition de la clientèle (pensez à amener votre grille).

